

dans le conteneur?









Checklist de chargement de conteneur

Liste de contrôle pour le chargement sécurisé des conteneurs de fret et la prévention des parasites et organismes nuisibles¹.

Instructions : Complétez une nouvelle liste pour chaque conteneur. Si la réponse à n'importe laquelle de ces questions est « NON », stoppez le chargement et informez votre supérieur. N'EXPÉDIEZ PAS le conteneur.

		OUI	NON	N/A	Référence Code CTU ²
	Zone de chargement				
1	Le type de conteneur est-il approprié à la cargaison ?				Ch 7
2	La position du conteneur permet d'y accéder en toute sécurité ?				Ch 8.3 / Annexe 5 S2
3	Les précautions requises ont-elles été prises afin d'éviter l'infestation par des organismes nuisibles ?				Ch 8.2.4 / Annexe 6
4	Un plan d'empotage a-t-il été préparé afin de prévoir la configuration des marchandises dans le conteneur ?				Annexe 7 S1
5	Les limites de charge utile maximum du conteneur sont-elles suffisantes pour la masse de la cargaison prévue ?				Annexe 4 S2
6	Les palettes, fardages et autres éléments d'arrimage en bois, ainsi que leurs marques d'identification sont-ils conformes aux normes ISPM-15 ?				Annexe 7 S1.14
7	Le personnel responsable du chargement a-t-il été formé aux pratiques de chargement sécurité et de prévention des infestations ?				Ch 13 / Annexe 10
	État du conteneu				
8	Avez-vous pu constater l'absence de terre ou autres signes d'infestation à l'extérieur du conteneur ?				Ch 8.2.2.9 / Annexe 6
9	L'extérieur du conteneur est-il en bon état, sans déformation ni fissuration ?				Ch 8.2.2
10	Le conteneur est-il équipé d'une plaque d'homologation CSC valide ?				Ch 8.2.1 / Annexe 4
11	Avez-vous pu constater l'absence de signes de dégât, d'entrée d'eau, de rouille, de résidus ou de tâches à l'intérieur du conteneur ?				Ch 8.2.3 / Annexe 6
12	Avez-vous pu constater l'absence de terre ou autres signes d'infestation à l'intérieur du conteneur ?				Ch 8.2.4 / Annexe 6
	Chargement/Empotage du conteneur				
13	Avez-vous pu constater l'absence de terre ou d'autres signes d'infestation sur la cargaison ?				Annexe 6
14	Les cargaisons les plus lourdes ont-elles été positionnées en bas du conteneur, et les cargaisons les plus légères gerbées dessus ?				Annexe 7 S3.2.3
15	La cargaison est-elle distribuée de manière équilibrée sur la surface du conteneur ?				Annexe 7 S3.1
16	Le centre de gravité est-il placé au centre du conteneur ?				Annexe 7 S3.1.4
17	Les différentes cargaisons sont-elles réparties en épaisseurs relativement équilibrées ?				Annexe 7 S3.2
18	Les colis dont l'emballage précisent la direction sont-ils placés dans le bon sens ?				Annexe 7 App 1 S3
19	La cargaison est-elle immobilisée à l'aide de sangles, de cales et d'autres méthodes d'arrimage afin de l'empêcher de glisser ou de se renverser				Annexe 7 S2

		OUI	NON	N/A	Référence Code CTU ²
	Marchandises dangereuses				
20	Les marchandises dangereuses sont-elles correctement identifiées et étiquetées, conformément au Code IMDG ?				Ch 10.2.10 Chapitres Code IMDG
21	Les marchandises dangereuses sont-elles correctement emballées et visiblement en bon état ?				Ch 10.2.8
22	Si les marchandises dangereuses ne constituent qu'une partie de la cargaison, celles-ci sont-elles placées près de la porte ?				Ch 10.3.8
23	Les affiches identifiant le conteneur sont-elles conformes aux recommandations du Code IMDG ?				Ch 11.2
	Après chargement et avant de fermer les portes du conteneur				
24	Les espaces vides entre les colis et/ou les parois du conteneur ont-ils tous été remplis ?				Annexe 7 S2.3
25	Les forces d'arrimage et d'étayage sont-elles distribuées à travers une surface suffisante dans le conteneur (le cas échéant, par des poutres d'équilibrage ou des traverses) ?				Annexe 7 S2.3
26	Les sangles sont-elles attachées au conteneur de manière à limiter les tensions sur sa structure ?				Ch 9.4 Annexe 7 S2.4 et S4
27	Avez-vous pu confirmer que l'intérieur et l'extérieur du conteneur ainsi que la cargaison ne présentent pas de signes visibles d'infestations par des organismes nuisibles ?				Annexe 6
	Fermeture du conteneur				
28	Les portes sont-elles correctement verrouillées et sécurisées ?				Ch 11.1
29	Les scellés ou étiquettes inviolables requises ont-ils bien été apposés et leurs références ont-elles été enregistrées ?				Ch 11.1.2
	Expédition du conteneur				
30	Après chargement, la masse brute vérifiée du conteneur a-t-elle bien été communiquée à l'opérateur, le plus tôt possible ?				Ch 11.3.2
31	Après chargement, l'identité du conteneur et la référence des scellés ont-elles bien été communiquées à l'opérateur, le plus tôt possible ?				Ch 11.3.3
32	Une description exacte et détaillée de la cargaison (classification incluse) a-t-elle bien été communiquée à l'opérateur, le plus tôt possible ?				Ch 4.2.3 et 4.2.4
33	Le nombre de colis, la nature des marchandises et leur masse (pour les contrôles douaniers) ont-ils bien été communiqués à l'opérateur, le plus tôt possible ?				Ch 4.2.3 et 4.2.4
34	Pour les marchandises dangereuses, la déclaration de l'expéditeur et, le cas échéant, le certificat d'empotage ont-ils bien été communiqués à l'opérateur, le plus tôt possible ?				Ch 11.3.6

Les informations de cette checklist ne sont applicables qu'aux conteneurs de fret.
Par Code CTU, on entend le Code de bonnes pratiques OMI/OIT/CEE-ONU pour le chargement des cargaisons dans des engins de transport, édition 2014. Vous trouverez le Code CTU sur les sites de l'Organisation Internationale de la Marine (International Maritime Organization, ou IMO) www.imo.org/en/OurWork/Safety/Pages/CTU-Code.aspx et sur celui de la Commission économique pour l'Europe des Nations Unies (CEE-ONU) www.unece.org/trans/wp24/guidelinespackingctus/intro.html.